



CHSCT-SGS DG/Commerce 03 décembre 2020

Introduction

La CFDT-Météo était absente à la réunion précédente, et nous nous en sommes excusés lors de cette séance. La composition du CHSCT DG/Commerce évolue sensiblement avec l'entrée de quatre représentants CFDT-météo, même s'il reste des sièges libres, 2 précisément. Avis aux amateurs... Plus sérieusement, il serait sain qu'il y ait des motivé.e.s en région qui viennent apporter leurs témoignages dans ces réunions sur les conditions de travail.

La répartition des agents est extrême

La dispersion des personnels dans le service DG va rendre difficile la surveillance des conditions de travail partout. [Ici le tableau de répartition des 499 agents](#) suivis par ce CHS-CT avec les assistants de prévention et médecins, assistant.e.s social.es correspondants.

Notre témoignage : « *Ca donne le tournis !* ».

Nous demandons s'il existe une adresse générique pour joindre tous les agents de la DG (?).

Il est rappelé que les agents peuvent remplir les registres électroniques et que les informations circulent de manière relativement (ou en théorie) confidentielle au travers de ces registres. Les assistants de prévention et les directeurs sont destinataires des messages. Au moins, les informations sur les problèmes de conditions de travail circulent.

Les « modalités de fonctionnement » des différents assistants de prévention seront décrites.

Il faudra sans doute se mettre d'accord sur la communication à en faire vers tous.

La CFDT-Météo fait un point sur le plan d'action portant sur les conditions de travail en CSP. 60 actions y ont été listées !

Nous portons l'attention sur une dizaine d'actions. Un point de satisfaction est que les responsables de CSP suivent ce plan d'action : ils partagent des renseignements sur ce tableau. Même si parfois ils sont un peu vagues.

Tout d'abord, nous soulignons que l'organisation a radicalement changé avec la mise en place des CSP début 2019. Le défi consiste à réussir le « management à distance ». Nous rappelons qu'une de nos critiques les plus vives avait été que fin 2019, certains agents témoignaient ne pas avoir rencontré leurs chefs, après un an de mise en place de l'organisation ! L'année 2020 si particulière n'a sans doute pas aidé aux rencontres. Le SG assure que la planification des visites de sites est bien faite, pour tous les responsables de CSP (hormis Mme Fonnard-Etienne qui vient d'arriver). Nous avons espoir que des rencontres auront bien lieu.

En lien avec le travail à distance, la CFDT-Météo souligne que certains outils pour les agents sont arrivés très tardivement, vers la fin d'année : c'est ce qui apparaît dans le suivi du plan d'action. Certains responsables de CSP ont signalé l'arrivée complète des matériels seulement en fin d'année. En outre, le SG reconnaît un « télescopage » dans la distribution de caméras pour assurer des contacts au sein des CSP. La CFDT-Météo estime que les formations de travail à distance sont indispensables ; nous en verrons le bilan lorsque nous aurons le bilan des formations 2020.

Le nombre d'agents en télétravail (hors crise sanitaire) sur les 499 est aussi une donnée importante pour les représentants des personnels qui observent les conditions de travail. La direction a précisé que 343 PC ont été commandés et reçus pour Météo-France. Une partie vient d'être reçue dans les services informatiques de Saint-Mandé. Des priorités vont devoir être établies... En résumé, ça bouchonne, les services de la DSI font au mieux mais la demande est énorme. Actuellement, le télétravail est privilégié au vu de la crise sanitaire en cours, 2 agents suivent le nombre de présents à Saint-Mandé chaque jour (il y a environ 60 agents présents par jour).

Nous rappelons l'engagement pris dans ce plan d'action de « stabiliser les effectifs ». Toutefois, il faut reconnaître que le SG a agi de manière correcte en modifiant les effectifs à la formation permanente en y mettant un poste en plus (en prenant sur des ressources internes au SG).

L'action 17 consistait à « *Étudier avec les managers de proximité leurs problématiques. Clarifier la répartition des rôles entre responsables et adjoints dans la chaîne de gestion* ». Il est précisé que le chef de pôle est l'interlocuteur privilégié des directeurs, qu'il doit leur rendre compte, mettre en place des réunions de « pré-campagnes » (ex : télétravail) ou sur des sujets d'ordre général (ex : réorganisation). Nous demandons un bilan plus précis de ce qui a pu être fait dans ce cadre.

Par ailleurs, le SG nous confirme essayer d'organiser le travail pour le ré-humaniser. Il a été admis que des contacts par téléphones puissent remplacer certains outils qui reposaient sur les tickets GLPI (coté finances), l'objectif étant de créer des liens de confiance. Des maques transparents ont été achetés afin de pouvoir voir les expressions des visages.

Le plan d'action exige un suivi particularisé (médical si nécessaire) des agents qui ont exprimé des difficultés. Le SG assure que c'est fait, qu'il y a un « vrai suivi » assuré. Il y a beaucoup de jours d'arrêts mais concentrés sur peu de personnes.

Nous pointons l'action 48 qui évoque un retour d'expérience débutée le 3 octobre concernant la mise en place du CSP « APRP » (Assistants de Prévention) ; un débat doit avoir lieu le 27 janvier (au comité de suivi des réorganisations, le « COMSAC ») avant une présentation plus générale qui sera mise à disposition des représentants des personnels.

Pour conclure, nous re-redemandons qu'il y ait une grande réunion avec tous les agents des CSP : depuis plusieurs mois, la CFDT-Météo formule le souhait d'un point général en « visio ». La prochaine réunion du 4 février sera l'occasion de le rappeler.

Le Docteur Galin procède à une alerte médicale concernant le service logistique de la Météopole. En plus de la réception des livraisons tous les jours (cf. les 343 PV cités ci-dessus), le service doit tout tracer et manipuler les colis au moins trois fois. Ce point sera suivi lors des prochaines séances de CHS-CT.

Le bilan des accidents de service et routiers 2020.

Il y a 3 accidents pour lesquels une instruction est en cours (arbre des causes à faire). Certains accidents ou incidents peuvent conduire à de longues périodes d'absence, sans que Météo-France ne puisse faire grand chose. Une bonne part est liée aux trajets domicile – travail (ici 2 sur 3). Mais tout de même, l'Établissement agit pour éviter ces accidents, par exemple en écrivant aux mairies pour améliorer les conditions de circulation (sur les trottoirs), ou en sensibilisant sur la bonne conduite à tenir en vélo ou de manière générale sur la voie publique.